

L'option facultative...

- > de la classe de 2de à la classe de Terminale
- > pour les filières ES, L, S, STMG
- > 3 heures / semaine
- > épreuve facultative au baccalauréat



Lycée Ambroise Paré
17 rue du Lycée
BP 71 309
53013 Laval Cedex

> Accueil : 02.43.59.17.59

> BVS : 02.43.59.17.54

ce.0530010y@ac-nantes.fr

Lycée Ambroise Paré
Laval

... L'option de spécialité

- > à partir de la classe de 1ere
- > pour la filière Littéraire
- > 5 heures /semaine
- > épreuve de spécialité au baccalauréat

> Pour tout renseignement, merci de prendre rendez-vous avec Mme Godeau, professeur de Musique, en contactant l'accueil ou le BVS du lycée.

> **LES
OPTIONS
MUSIQUE**



Pour qui ?...

pour tous les élèves désireux :

- > de s'intéresser à la musique d'une manière active,
- > de partager avec leurs camarades des moments de convivialité,
- > d'inscrire les temps d'activité artistique dans leur parcours scolaire.

Un élève musicien a droit à une dérogation pour intégrer le Lycée Ambroise Paré.

Les projets menés permettent la prise en compte de différents niveaux de pratique, aucun niveau d'excellence n'est requis.

... et pour quoi faire ?

- > pour jouer, chanter, écouter,
- > pour s'inscrire dans des projets musicaux et culturels,
- > pour acquérir une culture musicale large et établir des liens avec les autres domaines artistiques,
- > pour compléter sa formation générale par une formation artistique,
- > pour compléter une pratique musicale individuelle,
- > pour assister et participer à des concerts,
- > pour rencontrer des musiciens professionnels et des professionnels du spectacle,
- > pour valoriser cet investissement en choisissant l'option Musique au Baccalauréat.

L'Atelier Musique

- > accueille l'ensemble des élèves suivant les 2 options,
- > 1 heure /semaine,
- > projet musical annuel en collaboration avec un musicien professionnel qui conduit à la réalisation d'un spectacle.

